

CHEF DE DÉPARTEMENT – PROJETS D'IMMOBILISATIONS - DÉVELOPPEMENT

Poste à temps plein

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

Concours numéro 2016-0281E

Durée de l'affichage du 20 janvier au 1^{er} février 2016*Ville à dimension humaine, Longueuil bâtit aujourd'hui et pour demain un milieu de vie attractif et convivial pour tous***Description sommaire**

Sous l'autorité du directeur du développement, la personne planifie, organise, dirige et contrôle des projets majeurs de construction, de rénovation et d'aménagement de bâtiments. Le directeur lui délègue pleine autorité dans l'exécution des projets qui lui sont confiés. Son expertise lui permet de gérer plusieurs projets en simultanément, dont la supervision de la conception et de la production des plans d'exécution qui sont habituellement réalisés par des professionnels externes. Cette personne a la responsabilité, le cas échéant, d'adjudger ou de recommander que soient adjugés des mandats spécialisés permettant de sauvegarder ou d'assurer la pérennité de l'usage des bâtiments et ouvrages municipaux.

Également et à titre plus général, elle dirige, le cas échéant, le travail du personnel sous sa responsabilité. Elle conseille, soutient et agit à titre d'experte au sein de la Direction du développement. Elle établit et maintient les liens entre la Direction du développement et les autres services municipaux, bénéficiaires ou collaborateurs des projets de la Direction du développement. Elle assure la gestion des ressources humaines, financières et matérielles qui lui sont confiées.

Responsabilités spécifiques*Rôle de gestion*

- Contribue de son expertise aux discussions menant à l'établissement des orientations et objectifs généraux de la direction du développement.
- Prépare et supporte, en collaboration avec le directeur, l'analyse des enjeux des projets et les stratégies de mise en œuvre.
- Contribue aux décisions importantes relatives à la planification stratégique des projets pour l'ensemble de la Ville.
- Oriente, planifie et contrôle l'exécution des projets en intégrant les prémisses du développement durable et les principes du *Project management Professional (PMP)*.
- Recommande l'embauche de professionnels, architecte, ingénieur et autres, appelés à exécuter des mandats dans le cadre des projets de bâtiments.
- Collabore aux discussions sur les recommandations des études spécialisées devant conduire à fixer les paramètres de réalisation d'un projet ainsi que les sommes qui seront à investir.
- Élabore les méthodes et moyens les plus économiques d'atteindre les objectifs, intégrant les contingences requises pour parer aux imprévus susceptibles d'affecter les frais engagés.
- Contrôle la préparation des estimations budgétaires.
- Valide, contrôle et assure le respect des budgets relatifs aux projets.
- Approuve les demandes diverses de dépenses relatives aux projets.
- Coordonne, planifie et contrôle les réunions où les professionnels de plusieurs spécialités sont amenés à contribuer dans les projets sous son autorité.
- Contribue à l'amélioration des méthodes de travail et de gestion de la Direction du développement.
- Planifie et contrôle les opérations reliées à l'accomplissement des différents mandats confiés au service.
- Assure une supervision hiérarchique de son équipe de travail.
- Assure la gestion des ressources humaines sous sa responsabilité en conformité avec les contrats, conventions collectives et politiques en vigueur.
- Prend les moyens nécessaires au respect des politiques, directives et autres normes applicables, voit aux comportements dérogatoires, formule des recommandations et des mesures disciplinaires envers son personnel, si requises.

Rôle opérationnel

- Planifie, organise et contrôle les activités et les opérations du personnel sous son autorité.
- Assiste le directeur et le chef du Service des bâtiments dans la planification et la gestion des projets, dont la préparation de charte de projets.
- Assiste les autres directions de la Ville dans l'élaboration des programmes fonctionnels et techniques, propres au projet.
- Participe ou dirige divers comités techniques et de coordination de la Ville, concernant les projets sous sa gouverne.
- Organise, planifie et contrôle la réalisation des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations.
- Assure le suivi de l'avancement des projets.
- Planifie, organise et contrôle la préparation de mandats professionnels d'études spécialisées, techniques, économiques et autres.
- Coordonne et contrôle les opérations reliées à l'accomplissement des différents mandats préalable à l'élaboration des projets.
- Planifie et prépare les offres de services professionnels et supervise la réalisation des mandats réguliers et spécialisés.
- Vérifie, valide, contrôle l'uniformisation et la qualité des plans et devis ainsi que des appels d'offres préparés par le personnel sous sa supervision.
- Vérifie et valide les paiements progressifs, les certificats d'occupation, d'acceptation provisoire et d'acceptation définitive des ouvrages.
- Réalise au besoin des expertises techniques préliminaires et vérifie ou valide celles préparées par le personnel sous sa direction ou par les professionnels.
- Effectue toute autre tâche jugée pertinente à sa fonction et demandée par la Direction du développement.

Rôle conseil et d'analyse

- Analyse les recommandations des rapports des professionnels sur différentes études spécialisées, économiques, techniques et de faisabilité, qui lui sont soumises et émet ses recommandations et commentaires.
- Prépare, en concertation avec les directions concernées, le programme triennal d'immobilisations pour les projets spéciaux et de réfection.
- Rédige des rapports, effectue des études techniques, économiques et de rentabilité.
- Supporte son personnel et agit comme personne-ressource dans l'analyse de projets multidisciplinaires et complexes.

Rôle de communication

- Appuie la Direction des communications, dans sa planification des actions de communication directe avec les citoyens, les entreprises et les usagers des bâtiments et zones de travaux projetés.
- Pourvoit les informations requises pour répondre aux demandes des citoyens sur le questionnement des travaux à l'aide d'un service « Info-travaux ».
- Peut répondre directement aux questions particulières des citoyens.
- Conseille, soutient et agit comme expert ou experte en architecture ou en ingénierie du bâtiment auprès des autres directions.
- Représente la Ville dans ses relations avec les différents ministères, partenaires, entrepreneurs et citoyens.
- Négocie des ententes au nom de la Ville dans des domaines relevant de sa juridiction ou de sa compétence.
- Établit et maintient les relations privilégiées requises avec la Direction du développement, la Direction générale et les autres services.
- Établit et maintient les relations privilégiées requises avec les autres directions notamment : les directions de l'aménagement et de l'urbanisme, du génie, de la culture, loisir et vie communautaire, des finances, et des équipements d'agglomération, des Travaux publics, des Ressources informationnelles et matérielles.
- Établit et maintient les relations requises avec les divers ministères et organismes gouvernementaux et, notamment : la Régie du bâtiment du Québec, la Commission de la construction du Québec et la Commission de la santé et sécurité au travail.

Exigences :

- > Détenir un baccalauréat en architecture, en ingénierie du bâtiment, en génie mécanique, et/ou une maîtrise en gestion de projet;
- > Posséder un minimum de (10) années d'expérience en gestion de projets de construction;
- > Dynamisme et aptitudes pour le travail d'équipe, le leadership, la concertation et la mobilisation du personnel;
- > Habiletés d'analyse, de synthèse, d'organisation et de planification pour plusieurs projets à réaliser simultanément;
- > Capacité de mesurer avec rigueur la qualité de l'exécution des travaux;
- > Habilité à gérer efficacement les échéanciers de réalisation;
- > Habiletés pour la gestion des ressources humaines et financières;
- > Capacité à gérer la pression;
- > Connaissance pratique de la bureautique et des principaux logiciels spécialisés;
- > Connaissance pratique de programmes d'assurance-qualité;
- > Aptitudes pour les communications orales et écrites;
- > Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- > Posséder un permis de conduire valide.
- > Détenir un certificat Project management Professionnal (PMP)

Le salaire annuel (**entre 78 278\$ et 97 880\$, classe 6**) et les conditions de travail seront déterminés selon le protocole de conditions de travail du personnel cadre. Toute personne intéressée doit nous faire parvenir son « curriculum vitae » en mentionnant clairement le numéro de concours 2016-0281E au plus tard le 1^{er} février 2016, à l'adresse ci-dessous :

Ville de Longueuil - Direction des ressources humaines
4250, chemin de la Savane
Longueuil (Québec) J3Y 9G4
Courriel : resshum@longueuil.quebec

La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue